

Imprimé à retourner au plus tard :
Pour l'affectation en 1ère année de CAP Public Prioritaire le **11 mai 2020**
Pour l'affectation en 2nde GT, 2nde Professionnelle, 1ère année de CAP
2ans, 1ère Professionnelle et en 1ère GT le **02 juin 2020**
à la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale**

L'octroi d'un assouplissement à la carte scolaire est subordonné aux places disponibles dans l'établissement d'accueil sollicité. Une affectation dérogatoire ne donne pas lieu à la prise en charge financière des transports par la région.

IDENTITE DE L'ELEVE	REPRESENTANTS LEGAUX	
	Le Père ou le Tuteur	La Mère ou la Tutrice
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	Adresse :	Adresse :
Date de naissance :
Adresse :
.....	Téléphone :	Téléphone :
.....	Adresse ou lieu de travail :	Adresse ou lieu de travail :
.....

Nom de l'établissement fréquenté ACTUELLEMENT : Commune :
CLASSE : L.V.1 : L.V.2 :

Classe sollicitée en vœu n°1	Série ou spécialité	Enseignement optionnel
2 ^{de} Générale et Technologique		
1 ^{ère} Générale et Technologique		
Terminale Générale et Technologique		
1 ^{ère} année de CAP		
2 ^{de} Professionnelle		
1 ^{ère} Professionnelle		
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT DE SECTEUR : Commune		NOM DE L'ÉTABLISSEMENT DEMANDÉ PAR LA FAMILLE Commune LV1 LV2 Régime : INT <input type="checkbox"/> - DP <input type="checkbox"/> - EXT <input type="checkbox"/>

Veillez IMPERATIVEMENT joindre les pièces justificatives, attestations, certificat médical, déclaration des revenus du foyer fiscal, et toutes explications permettant de justifier votre demande.

Cochez la case correspondant au motif de la demande d'assouplissement à la carte scolaire :

Critères	Justificatifs obligatoires
<input type="checkbox"/> élève souffrant d'un handicap	Notification MDPH 2020/2021
<input type="checkbox"/> élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement souhaité	Certificat du médecin traitant, de l'hôpital qui sera transmis au médecin scolaire pour validation
<input type="checkbox"/> élève boursier au mérite	
<input type="checkbox"/> élève boursier sur critères sociaux	Avis d'imposition ou de non-imposition 2019 complet
<input type="checkbox"/> élève dont un frère ou une sœur sera encore scolarisé(e) dans l'établissement souhaité à la rentrée 2020	Certificat de scolarité de l'année en cours
<input type="checkbox"/> élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité	
<input type="checkbox"/> élève qui doit suivre un parcours scolaire particulier	Résultats test pré-sélection, licence sportive,
<input type="checkbox"/> autres, à préciser	Courrier explicatif pour les convenances personnelles et tous documents pouvant aider à l'examen du dossier

A..... le Signature des représentants légaux, ou de l'élève majeur

Motifs précis de la demande (joindre impérativement toutes pièces justificatives nécessaires)

.....
.....
.....
.....

AVIS du CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE SUR LE BIEN FONDE DE LA DEMANDE

.....	À le Le Chef d'Établissement d'origine,
---	--

DEMANDE D'ASSOULPISSEMENT A LA CARTE SCOLAIRE A L'INTERIEUR DU DÉPARTEMENT

DECISION de l'Inspecteur d'Académie – Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Moselle <input type="checkbox"/> Dérogation accordée <input type="checkbox"/> Dérogation refusée <i>Motivation en cas de refus</i> :	À Metz, le L'Inspecteur d'Académie – Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Moselle
---	---

DEMANDE D'ASSOULPISSEMENT A LA CARTE SCOLAIRE POUR UN AUTRE DÉPARTEMENT

DEPARTEMENT d'ORIGINE	DEPARTEMENT d'ACCUEIL
AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IA-DASEN) <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable À Metz, le Signature de l'IA-DASEN :	DÉCISION DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IA-DASEN) <input type="checkbox"/> Dérogation accordée <input type="checkbox"/> Dérogation refusée <i>Motivation en cas de refus</i> : À , le Signature de l'IA-DASEN :

ATTENTION : l'octroi d'un assouplissement à la carte scolaire n'ouvre pas droit à une affectation automatique sur le vœu formulé.